



avec :



**Appel à communications**  
**Journée d'études : "Place, posture et éthique  
dans les métiers de la participation"**  
**Jeudi 30 mars 2017**  
Centre Paris Anim' Louis Lumière  
46 rue Louis Lumière, 75020 PARIS

**PRÉAMBULE**

Lancée en octobre 2016, la Fabrique à idées, pôle recherche de l'association Astérya, organise une première journée d'études "Place, posture et éthique dans les métiers de la participation", avec la Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement, le LabEx TEPSIS, le GIS Démocratie et Participation et le Cerlis.

Fruit de la collaboration entre quatre jeunes chercheuses, cette journée d'études a pour objectifs de :

- susciter la rencontre entre les différents métiers de la participation dans une approche réflexive ;
- appréhender leur diversité en termes de structuration (professionnel/militant), de culture d'appartenance et d'héritage (éducation populaire, community organizing, facilitation...), d'historicité (émergence récente/ancrage historique) ou encore d'outils et de méthodologies ;
- s'interroger sur des points de convergence, des enjeux communs ou des points de fracture au regard de cette diversité.

S'inscrivant dans l'esprit d'une recherche par et pour l'action, elle entend s'adresser aussi bien aux chercheurs qu'aux praticiens et croiser les regards et les apports pour enrichir de manière transversale les questions posées.

**CONTEXTE**

Depuis la fin du 20ème siècle, les pratiques politiques se transforment. Le citoyen omnipotent (Lippmann, 1925) laisse peu à peu place à un citoyen "délibérant" ou "participant". La participation devient ainsi le "le nouvel esprit de l'action publique" (Blondiaux, Sintomer, 2002) et s'institutionnalise. Il est dès lors communément admis qu'un "bon citoyen" est un citoyen qui s'implique et s'engage dans un ou plusieurs espaces publics. Si l'on assiste peu à peu à un élargissement de la sphère du politique, qui dépasse la régulation traditionnelle partisane professionnelle, et à des interventions multi-acteurs dans la gouvernance démocratique et notamment urbaine (Le Galès, 1995), on voit émerger dans le même temps de nouveaux métiers qui concourent à l'accompagnement de ce tournant délibératif (Dryzek, 2002). Le travail de consultants, le recrutement d'agents territoriaux en charge de la participation (coordinateurs de conseil de quartier, responsable d'action citoyenne, chargés de mission démocratie locale, etc.) vient ainsi se superposer à l'action de militants associatifs historiquement ancrés (Nonjon, 2006) dans les milieux de l'éducation à la citoyenneté, de l'éducation populaire, du développement social urbain ou des *community based organizations* (inspirés de l'approche de Saul Alinsky) mais aussi à des pratiques qui font appel à la participation sans nécessairement l'avoir nommé ainsi jusqu'à présent (artistes, médiateurs culturels, accompagnant spirituel, etc.)



avec :



Il s'agit donc dans ce cadre, non pas d'interroger les *professions* - définies sous l'angle de la sociologie nord-américaine des professions (Goode WJ, 1957) - en tant qu'activité rémunérée, normalisée, reconnue par ses pairs, sanctionnée par un diplôme reconnaissant l'entrée dans ledit champ professionnel, mais d'interroger les *métiers* de la participation en tant qu'ensemble de savoir-être et de savoir-faire constitués, appropriés et reconnus.

## **AXES DE LA JOURNÉE**

Partant de ces constats, cette journée d'études abordera trois enjeux :

- **La diversité des postures et des pratiques permettant de "faire participer".**
- **La professionnalisation dans les métiers de la participation.**
- **L'éthique dans les métiers de la participation.**

Le premier axe sera traité, le matin, dans le cadre d'un "forum des métiers". Les deux derniers axes font l'objet du présent appel à communications et seront développés au cours de l'après-midi dans le cadre de deux ateliers en parallèle.

## **FORUM DES MÉTIERS (MATIN)**

**La diversité de métiers recoupe-t-elle une diversité des postures et des pratiques permettant de "faire participer" ?**

Qu'y a-t-il de commun entre un consultant en concertation, un community organizer et un médiateur culturel ? Quels leviers font-ils jouer, quels savoir-être mettent-ils en œuvre pour "faire participer" ? Peut-on formaliser une ou des postures favorisant la participation effective, voire en dresser une typologie ? Ces savoir-être diffèrent-ils d'une méthode à l'autre, d'un outil à l'autre ?

Plus que l'application d'outils, de méthodes ou de techniques d'animation, la "mise en participation" nous semble relever d'une posture particulière, au sens de savoir-être, de discours, d'attitudes... indissociablement corrélés à des savoir-faire, des compétences et à des méthodologies dont ils se distinguent cependant. La posture peut aussi être distinguée de l'éthique que l'on définira davantage comme l'ensemble de valeurs et de références qui constituent un horizon pour l'action et un fil rouge pour la posture.

Ces questions seront traitées sous la forme d'un "forum des métiers" réunissant une dizaine de représentants des différents métiers de la participation qui travailleront, avec les participants, à l'identification des savoir-être et savoir-faire mobilisés pour "faire participer". L'accent sera mis aussi bien sur les métiers ayant émergé avec le développement de l'impératif participatif (consultant en concertation, coordinateur de conseils de quartier...) que les métiers historiques (chargé de la vie associative, animateur social, artiste...) Le travail réalisé fera l'objet d'une analyse *a posteriori* présentée en conclusion de la journée.

## **COMMUNICATIONS (APRÈS-MIDI)**

L'après-midi sera, quant à elle, organisée en deux ateliers abordant les deux autres axes qui guident notre réflexion :

- 1° **La professionnalisation dans les métiers de la participation.**
- 2° **L'éthique dans les métiers de la participation.**



avec :



Les communications s'inscrivent dans l'un des deux axes des ateliers (à préciser lors de la proposition) :

### **Atelier n°1 : La professionnalisation dans les métiers de la participation**

La montée en puissance de l'impératif gestionnaire d'une part, et d'une injonction participative d'autre part, émanant des pouvoirs publics à partir des années 1990 a transformé durablement le champ de la participation citoyenne. Cette double mutation questionne les relations entre participation et professionnalisation, définie à la fois comme le processus de reconnaissance, de formalisation et d'institutionnalisation d'un métier, induisant l'acquisition d'un statut salarié, mais également comme la construction d'une identité professionnelle à travers des dynamiques de formation et d'apprentissage (Dubar, 1998; Hugues, 1996). La professionnalisation structure les acteurs en champ professionnel, induisant des dynamiques de coopérations, de recherche de complémentarité, de création d'espaces d'apprentissage collectif ou encore des activités collectives de plaidoyer.

Mais la professionnalisation fait avant tout évoluer les pratiques. Elle génère une hausse de la spécialisation et de la technicité du travail qui entre en tension avec l'engagement militant. Si les pratiques professionnelles participatives s'inscrivent souvent dans le sillage des mouvements d'éducation populaire, elles ne constituent pas pour autant un ensemble homogène : à l'instar des pratiques éducatives, la mobilisation et la participation citoyenne oscillent entre une perspective politique de transformation sociale, à travers la construction collective des savoirs et la revendication de droits, et une perspective réparatrice complémentaire aux pratiques institutionnelles. Cette tension traverse les référentiels d'action des praticiens. La professionnalisation s'accompagne-t-elle d'une difficulté à dépasser les logiques d'assistance pour favoriser une autonomisation, une co-responsabilisation et une auto-organisation des différents groupes impliqués ? De quelle manière les dispositifs participatifs mis en place par des professionnels peuvent-ils encourager des processus de coproduction des services et comment se positionne le professionnel dans une organisation qui peut avoir vocation à se passer de lui ?

Les évolutions de la commande publique tendent par ailleurs à favoriser l'émergence d'un "marché de consultants en participation" (Nonjon, 2014). L'essor, en parallèle, d'une "ingénierie participative" au sein des champs associatif et institutionnels a pu susciter une importation des techniques de management et de communication dans les pratiques participatives, pouvant entraîner une véritable standardisation de la participation (Bonaccorsi, Nonjon, 2012; Mazeaud, Nonjon, 2015). Cette pénétration gestionnaire menace de réduire la construction de la participation aux outils, compétences et prestations des professionnels, au détriment d'une adéquation à la demande sociale, tout comme l'exigence de perfectionnement des processus d'évaluation et de quantification contribue à bureaucratiser les pratiques participatives.

Comment la mise en œuvre de savoir-faire et de méthodologies participatives peut-elle éviter l'écueil d'un formatage de la participation et préserver l'existence d'espaces publics internes favorisant la confrontation et la délibération démocratique ? Comment les "artisans de la participation" (Carrel, 2013) peuvent-ils valoriser non seulement les compétences et savoirs des usagers et bénévoles mais également les modes d'expression plus quotidiens, intimes et informels ? Les postures d'"expert-militant" (Carrel, 2013), de travailleur communautaire ou d'"activiste délibératif" (Fung, 2011) constituent à cet égard, des pistes d'approfondissement de la figure du professionnel de la participation.

Les réponses à cet appel à communication pourront ainsi questionner, selon diverses perspectives, la tension entre professionnalisation et pratiques de participation citoyenne. Elles pourront par exemple en creuser certains effets ou s'intéresser au processus de construction de ce champ professionnel en mouvement.



avec :



## Atelier n°2 : L'éthique dans les métiers de la participation

La multiplication des démarches de participation citoyenne et la diversification des métiers associés à ces démarches nous interrogent quant à l'existence d'une éthique des acteurs en charge de mobiliser les citoyens. L'éthique peut être conçue comme l'articulation des moyens et des fins au service de la recherche d'un bien-agir, fondée sur l'élaboration pragmatique de jugements et de valeurs (Hache, 2011), ou comme l'ensemble des obligations qui s'imposent à un praticien lorsque l'action de celui-ci est régie par des valeurs, personnelles ou socialement définies par une activité selon sa finalité (Terrenoire, 1991 ; Isambert, 1984). Au-delà des contraintes de terrain, des réglementations juridiques ou administratives, ou encore des techniques et méthodes apprises et appropriées, l'action des praticiens de la participation est soumise à - voire guidée par - cette éthique et il semble intéressant, au regard de la diversité des métiers, de questionner sa nature et son degré d'effectivité.

Les acteurs de la participation se retrouvent en effet chargés d'une importante responsabilité quant à l'efficacité de la démarche (cf. développement de l'impératif gestionnaire mentionné précédemment), mais aussi quant à la forme que prendra finalement la participation du public concerné et les résultats obtenus. "Faire participer" demande à cet effet la mobilisation d'outils puissants qui ne sont pas dépourvus d'un potentiel de manipulation : que l'on pense aux principes de la communication engageante (Girandola, 2003 ; Bourgeois, Joule, 2014) ou au jeu de questions/réponses, qui se rapproche de la maïeutique socratique, prôné par Alinsky dans son *Manuel de l'animateur social* (Alinsky, 1976), la question des principes éthiques qui guident leur mise en application s'impose. La manipulation doit-elle être envisagée comme un horizon envisageable, ou même inéluctable, des démarches de participation ?

On pourra également s'intéresser aux écarts existants entre des constructions éthiques issues de sphères différentes : pour un professionnel de la participation, comment gérer les possibles contradictions entre une éthique professionnelle forgée pour et par la structure dans laquelle il exerce et son éthique personnelle de citoyen, voire de militant de la participation ? Si la professionnalisation peut conduire à une prise de distance vis-à-vis de l'éthique militante, cette dernière peut également venir légitimer et donc cadrer l'action professionnelle dans un domaine où elle fait encore référence (Nonjon, 2005). Ces écarts se retrouvent entre éthique personnelle et objectifs professionnels quand la "commande" formulée par la ligne hiérarchique ou induite par les jeux d'interactions et de pouvoir se confronte aux principes qui guident la mise en œuvre d'une démarche authentiquement participative.

Enfin, ces interrogations viennent questionner la formalisation d'une éthique de la participation : peut-on imaginer une déontologie partagée entre tous les métiers de la participation ? Quels seraient son contenu et sa forme ? Est-elle même souhaitable et pertinente compte tenu de la diversité des métiers de la participation ? Comment analyser des tentatives de formalisation telles que la Charte de la participation du public lancée en 2015 par le Ministère de l'environnement ou la mise en place de "garants" et leurs implications en termes d'évolution des pratiques participatives ?

Toutes les communications concernant l'existence et la pertinence d'une éthique de la participation et les difficultés de mise en correspondance des pratiques et des constructions éthiques seront les bienvenues.



avec :



## **FORMAT ET MODALITÉS D'ENVOI DES PROPOSITIONS DE COMMUNICATIONS**

Les communications se feront lors des ateliers de l'après-midi (14h30-16h30).  
La durée moyenne des communications sera de 15 minutes.  
7 ou 8 communications seront retenues en tout (3 à 4 par axes).

**Cet appel à communications s'adresse aussi bien à des chercheurs (avec une attention particulière portée aux jeunes chercheurs) qu'à des praticiens souhaitant proposer une approche réflexive de leurs pratiques et/ou de celles de leurs pairs.**

Les propositions de communications sont à déposer en ligne  
avant le 20 janvier  
via le formulaire suivant :

<http://framaforms.org/appel-a-communications-1479499345>

*(résumé limité à 500 mots)*

**Une formation à la prise de parole orale sera proposée**, courant mars, aux jeunes chercheurs intervenants qui le souhaitent. Elle prendra la forme de deux sessions de 3 heures, en amont de la journée d'études.

## **PROGRAMME PRÉVISIONNEL**

9h00-9h30	Accueil et petit déjeuner
9h30-10h00	Ouverture de la journée par les organisateurs
10h00-10h20	<b>"Participation, engagement, mobilisation, concertation... : de quoi parle-t-on ?"</b> par Loïc Blondiaux
10h20-12h	<b>Forum des métiers de la participation</b> : "Diversité des métiers. Diversité des postures et des pratiques ?"
12h-13h15	Pause déjeuner
13h15-14h00	Café
14h30-16h30	<b>Atelier n°1 : La professionnalisation dans les métiers de la participation</b> Discutants : Philippe Eynaud (IAE-Université Paris I), Jean-Pierre Chrétien-Goni (Ligue de l'enseignement). <b>Atelier n°2 : L'éthique dans les métiers de la participation</b> Discutants : Marion Carrel (CEMS-EHESS et CeRIES-Université Lille III), TBA
16h30-17h	Conclusion de la journée

## **COMITÉ D'ORGANISATION**

- Mathilde Renault-Tinacci (Cerlis-CNRS/Univ. Paris 5, Mairie de Paris)
- Maité Juan (Lise-CNRS/CNAM, IFRIS)
- Léa Billen (Géographies-Cités/Univ. Paris 1, Coordination Pas Sans Nous)
- Blandine Sillard (CESSP/Univ. Paris 1, Astérya)



avec :



## **Astérya**

Créée en 2014, Astérya a pour vocation de créer des passerelles entre le monde de la participation et de l'engagement citoyen et les secteurs social et médico-social. Ses projets s'organisent en un laboratoire d'actions et d'expérimentations, visant à faciliter et accompagner l'engagement citoyen et solidaire sous toutes ses formes, et un pôle recherche - "la Fabrique à idées" - visant à proposer des espaces d'échanges entre chercheurs, praticiens, militants et citoyens autour des liens qui unissent les enjeux de participation et d'engagement citoyen aux questions d'insertion, de diversité et de cohésion sociale. Lancée à l'automne 2016, la Fabrique à idées promeut une recherche par et pour l'action, ouverte et accessible. Elle s'articule autour de trois axes : le renouvellement des logiques de participation et d'engagement citoyen ; les liens entre citoyenneté et action sociale ; le développement du pouvoir d'agir des individus et des communautés.

<http://www.asterya.eu>

## **Ligue de l'enseignement - Fédération de Paris**

La Fédération de Paris est la représentation départementale de la Ligue de l'enseignement, première coordination associative française. Fédération d'associations, mouvement d'éducation populaire et entreprise de l'économie sociale, elle rassemble à Paris près de 500 associations locales et 30 000 adhérents. Elle s'inspire dans toute son action de l'idéal laïque, dont elle contribue à assurer le rayonnement au travers d'actions variées, dans l'École et dans les quartiers, par l'éducation populaire, la culture, le sport, le soutien et l'accompagnement à toutes les formes d'engagement.

<http://ligueparis.org>

## **Réseau "Sciences sociales & Démocratie participative" du LabEx TEPSIS**

Face à l'hyperspécialisation des sciences sociales contemporaines, le projet de Labex TEPSIS vise la création de la première plateforme française et européenne de recherches nationales et internationales de sciences historiques et sociales du politique. Il se donne pour objet la diversité des modes d'intervention du politique dans la Cité et dans l'espace des sociétés. Il se propose de relier l'analyse des modes de gouvernement des sociétés modernes et contemporaines, et celle des pratiques sociales qui transforment les formes d'organisation et de régulation des activités humaines. Placé sur la coordination de l'EHESS, il est composé de 13 UMR, du Centre de recherche de l'ENA (CERA) et du Centre de Formation des Journaliste (CFJ).

<https://tepsis.fr>

## **GIS Démocratie et participation**

Le Groupement d'Intérêt Scientifique *Participation du public, décision, démocratie participative*, présidé par le CNRS, a pour objet de développer la recherche sur la participation du public aux processus décisionnels et la démocratie participative, en permettant notamment la coordination, l'échange et la mutualisation des travaux que chacun des partenaires et laboratoires associés entreprend.

<http://www.participation-et-democratie.fr>

## **Cerlis (Centre de recherche sur les liens sociaux)**

Le CERLIS est un laboratoire de recherche en sciences humaines et sociales centré sur la question du lien social. Ses tutelles sont l'Université Paris Descartes, l'Université Sorbonne Nouvelle et le CNRS (Unité Mixte de Recherche 8070). L'activité du laboratoire, autant dans ses aspects empiriques que théoriques, s'organise à travers trois grandes problématisations : lien social et catégorisation, lien social et culturalisation, lien social et individualisation. Il est dirigé par Olivier Martin depuis le 1er janvier 2014.

<http://www.cerlis.eu>